

25ème anniversaire de la Prise - Milord

1978 - 2003



AVANT-PROPOS

Voici tout juste 25 ans, notre section avait mis sur pied l'organisation des Championnats romands de ski alpin à la Robella.

Ce concours vit une très forte participation de skieurs et fut un magnifique succès!

Après l'organisation de cette manifestation, l'idée de l'achat d'une maison fut lancée par quelques membres de la section. A cette époque, l'effectif de notre section est en pleine croissance.

Dès lors, cette idée intéressèrent d'emblée les membres du Comité de section.

Le 14 avril 1978, l'Assemblée générale de la section décide d'entreprendre l'étude pour l'achat d'une maison des « Amis de la Nature ».

Une poignée de copains se lance alors dans les recherches qui vont durer quatre mois.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 août 1978, la Commission d'étude présente plusieurs projets de maisons visitées. Elles sont au nombre de huit et se répartissent dans les régions suivantes :

- une à Brot-Dessous
- deux à Buttes
- une à Saint-Sulpice
- une à Travers
- une à Chasseron (hôtel)
- une à Le Pâquier
- une à Villiers

Suite au vote, c'est une maison rurale surplombant le village de Saint-Sulpice, à la Prise-Milord qui est choisie. La maison jouit d'un ensoleillement maximum et est entourée de 5'000 m² de terrain.

Résultats du vote :	41	bulletins délivrés
	41	bulletins rentrés
	39	oui
	1	non
	1	bulletin nul

Un premier devoir s'impose, c'est de rendre hommage aux pionniers qui ont œuvré au sein des diverses commissions pour l'acquisition de la Prise-Milord, et qui ont consacré 2'500 heures de leur temps libre pour assurer la bonne marche des premiers aménagements des locaux.

LISTE DES MEMBRES AYANT FONCTIONNE AU SEIN DES DIVERSES COMMISSIONS LORS DE L'ACQUISITION DE LA PRISE-MILORD (par ordre alphabétique)

Responsables de la Commission financière

André Collioud

Gabriel Cuany

Marcelle Grisel

Michel Romy

Raymond Schouwey

Responsables de la Commission construction

Gilbert Adamini

Jean-Louis Cuany

Freddy Jallard

David Jost

Pierre Nicolet

Maurice Nussbaum

Jean-Michel Pythoud

Maurice Rochat

Responsable de la Commission intendance

Hélène Collioud

Monique Cuany

Benjamin Joye

Marie-Jeanne Matthey

Hélène Peneveyre

Roger Peneveyre

Maurice Stauffer

Composition du 1er Comité de la Prise-Milord

Président : Raymond Schouwey

Caissier : André Collioud

Secrétaire : Véréna Bachmann

Réservation : Michèle Nussbaum
Monique Cuany (suppléante)

Construction : Gilbert Adamini
Benjamin Joye
Maurice Nussbaum
Jean-Michel Pythoud
Maurice Stauffer

Observateur : Gabriel Cuany, Président de section

HISTORIQUE DES RESPONSABLES DE LA PRISE-MILORD

Présidents

1978	Raymond Schouwey
1982	Marcel Bingeli
1983	Michel Bachmann
1987	Raymond Schouwey

Raymond Schouwey, malheureusement décédé en 1993, se dévoua sans compter pendant 15 ans à la Prise-Milord.

Toutes celles et tous ceux qui ont eu le bonheur de le côtoyer conservent de lui l'image d'un ami apprécié par son sens des responsabilités. Raymond a marqué l'activité de notre section et fut assurément un être proche des gens et de la nature.

Dès cette date, le mandat de président n'a pas été renouvelé. La fonction de responsable de la Prise-Milord a été reprise dès 1994 par Benjamin Joye et depuis 2001 par Raymond Perroud et Laurent Béguin, président de section.

Caissiers

1978	André Collioud
1984	Roger Peneveyre
1989	Anna Arrigo

HISTORIQUE DES RESPONSABLES DE LA PRISE-MILORD

Secrétaires

1978 Véréna Bachmann
1982 Magda Perrottet

Réservation

1978 Michèle Nussbaum
1981 Hélène Collioud
1982 Paula Nguyen
1992 Anne Frey
Suppléante Monique Cuany dès 1978

Gardiens permanents

1978 Gilbert Erb (jusqu'à juin 1981)
1983 Denise Favre (jusqu'à juin 1992)
1992 Serge Chapatte

RÉTROSPECTIVE DE LA PRISE-MILORD

Nous sommes en 1978. L'achat de la maison rurale la Prise-Milord, à Saint-Sulpice est concrétisé.

Dès le début de 1979, la maison est aménagée aussi bien que possible afin de permettre aux membres des « Amis de la Nature », et également à des groupes de jeunes scouts, des classes d'écoliers de toute la Suisse et même de l'étranger d'y faire un séjour.

Pendant près de deux ans, des transformations notables sont exécutées, non sans grands soucis financiers.

Nos membres n'ont ménagé ni leurs efforts, ni leur savoir-faire ; ils ont renoncé à bien des loisirs afin que la Prise-Milord soit accueillante et plaisante.

Enfin, le 6 juillet 1980, nous avons le plaisir d'inaugurer la Prise-Milord dans la joie et l'amitié en présence de plus de 100 membres et invités, du représentant romand à la Direction nationale M. Francis Steulet, ainsi que la participation des présidents

- du Grand Conseil neuchâtelois
- des Communes de Corcelles-Cormondèche, de Peseux, de Saint-Sulpice
- de l'Union romande des « Amis de la Nature »
- de l'Association cantonale neuchâteloise des « Amis de la Nature »
- et de nos proches voisins M. Eric Schlub, son épouse et leurs enfants.

L'animation musicale par la fanfare de Saint-Sulpice a ravi les participants tout au long de la manifestation.



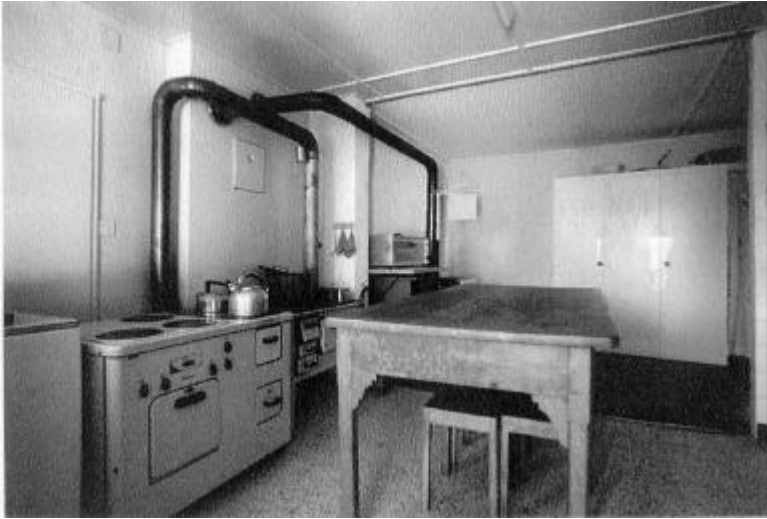
Inauguration du 6 juillet 1980



Allocution de Gabriel Cuany
Président de Section



Le président de la Prise-Milord
Raymond Schouwey



La cuisine avant

et après





Le salon est transformé
en réfectoire





Le jardin botanique

Le coin «barbecue» et pique-nique





Animation musicale lors de nos soirées



RETROSPECTIVE DE LA PRISE-MILORD

Entre 1980 et 1984, notre maison ne fut pas délaissée. Divers travaux d'entretien furent entrepris tels que:

- aménagement de la place de parc;
- remise en état de l'abri pour l'entreposage du bois;
- démolition de la citerne;
- installation d'une rampe d'escaliers fixée à la façade ouest;
- remises en état du logement du gardien;
- travaux en vue d'améliorer la sécurité en cas d'incendie.

N'oublions pas non plus, les 100 plantes du jardin botanique aménagé et entretenu avec des soins attentifs par nos amis Roger et Hélène Peneveyre et Dim Nguyen.

Pendant 6 ans, la fréquentation des écoliers qui prônent la «semaine verte » ne cesse d'augmenter. En 1983, pas moins de 1'700 nuitées ont été enregistrées.

L'année 1984 avait bien débuté, elle aussi. Malheureusement, le 23 août, l'Office cantonal des mineurs et des tutelles, représenté par son directeur M. J.-C. Knutti interdisait l'hébergement de groupes de jeunes dans la maison. Cette dernière ne répondait plus aux prescriptions en vigueur en matière de sécurité et d'hygiène, notamment en matière de défense contre l'incendie et d'évacuation du bâtiment en cas de sinistre.

Les responsables de la section admettaient que le bâtiment présentait des risques certains, surtout pour les enfants.

Une Commission de rénovation fut rapidement formée en vue de planifier les rénovations qui s'imposaient et rechercher les fonds nécessaires au financement.

La Commission de 10 membres était composée de:

M.	Raymond Schouwey	président
Melles	Marcelle Grisel	caissière
	Magda Perrottet	secrétaire au p.v.

et les membres :

MM. Gilbert Adamini, Michel Bachmann, Maurice Brodbeck, Benjamin Joye, Willy Fuchs, Roger Peneveyre, Jean Ruefenacht.

De plus, un Comité d'honneur a patronné la Commission de rénovation. Il était composé de la manière suivante :

MM. Jean Cavadini	Conseiller national, vice-président du Conseil d'Etat, chef du département de l'instruction publique et du département militaire.
Pierre Dubois	Conseiller d'Etat, chef du département de l'économie publique et du département de la justice.
Alfred Renfer	Président du Conseil communal de Peseux.
Roger Zahnd	Président du Conseil communal de Corcelles-Cormondrèche.
Melle Louise Roth	Présidente du Conseil communal de Saint-Sulpice.

MM. Arnold Gränicher	Député au Grand Conseil, gérant de Migros-Neuchâtel.
Willy Schaer	Directeur de l'Agence télégraphique Suisse à Berne, directeur du Conseil d'administration de la Banque cantonale neuchâteloise.
Raymond Pizzera	Architecte à Neuchâtel.
Eric Schlub	Agriculteur à Saint-Sulpice.
Maître J.-J. Knoepfler	Avocat, Bâtonnier de l'Ordre des avocats, professeur à l'Université.
Bâti S.A.	Entreprise générale de construction, Neuchâtel-Boudry.

Le coût de la rénovation a été estimé à fr. 180'000.-. Avec 190 membres, notre section ne disposait pas de capital suffisant. Il a fallu s'endetter une nouvelle fois pour satisfaire aux exigences de l'Etat. A cet effet, la Commission avait rédigé une plaquette qui a été envoyée à 696 entreprises du canton et aux personnalités du Comité d'honneur, faisant appel à leur générosité.

Deux livres d'or ont également été mis en circulation qui ont rapporté un montant de fr. 15'000.-. Les dons versés par les établissements bancaires et les dons divers se sont élevés à fr. 8'000.-. A cette occasion, des nouvelles parts de fr. 100.- ont été émises qui ont atteint un montant de fr. 5'600.-. La Loterie romande nous a versé un don de fr. 5'000.-. Si le gros œuvre a été accompli par des entreprises spécialisées, les membres ont retroussé leurs manches pendant vingt samedis. Les heures effectuées par ceux-ci représentaient un montant approximatif de fr. 25'000.-.

Les travaux comprennent le coulage de trois dalles, l'agrandissement de fenêtres, l'ouverture de trois nouvelles, l'amélioration des installations sanitaires, des dortoirs, l'aménagement de sorties de secours, la pose de nouveaux sols de type « Vinylflor » dans les chambres et la pose de carrelage dans la cage d'escaliers, réfectoire, sanitaire et cuisine, achat d'une cuisinière à bois du type HEIKO et pose chauffe-eau pour les sanitaires, achat de 44 lits superposés.

Après 8 mois et demi de fermeture, la Prise Milord est réouverte le 16 mai 1985 au groupe St-Louis, scouts de Peseux.

Une petite fête pour marquer la réouverture fut organisée le samedi 1^{er} juin. Plusieurs personnes, dont Melle Louise Roth, présidente de commune à Saint-Sulpice, se sont exprimées. A cette occasion, chacun s'est plu à relever le parfait travail réalisé dans le bâtiment.

La Prise-Milord offre désormais six nouvelles chambres toutes neuves. Les sanitaires ont été créés. Ils comprennent des douches collectives, individuelles, un grand lavabo, des toilettes. Le réfectoire peut accueillir une cinquantaine de personnes et 40 places sont disponibles dans les chambres.

Le 23 décembre 1985, l'autorisation d'exploitation pour la Prise-Milord nous était confirmée par l'Office cantonal des mineurs et des tutelles.

Puis, au gré des années le lifting a continué jusqu'en 1994. Durant ce laps de temps, d'importants travaux ont encore été entrepris. Notons entre autres : l'installation d'un chauffage central au bois avec radiateurs, isolation des combles et du garage, aménagement de deux nouvelles chambres avec vélux, édification d'une maisonnette pour le dépôt des sacs à ordures, réfection de la toiture de l'annexe, pose d'une nouvelle rampe d'escaliers de la galerie extérieure, installation de nouvelles fenêtres, ravalement des façades du

bâtiment, rénovation de la cuisine. Les abords de la maison ont été aménagés par la création d'une place de jeux avec balançoires et d'un terrain de volleyball et de pétanque. Le coin « barbecue » et pique-nique, s'est vu doter de tables et bancs.

Durant les années 1995-2000, notre bâtiment vit également des transformations. En effet, chaque année il y a du pain sur la planche et la poignée fidèle de membres bénévoles ne rechignent pas à la tâche, pour entretenir et embellir la Prise-Milord. Pour cette période, le coût des travaux d'entretien s'est élevé à fr. 29'200.-.

En septembre 2000, l'Etablissement cantonal d'Assurances Immobilière (ECAI) imposait à toutes les structures d'hébergement du canton toutes sortes de nouvelles exigences en relation avec la lutte contre l'incendie. Ces travaux ont permis d'assurer une meilleure sécurité dans le bâtiment.

Une fois de plus, nous avons été contraints de solliciter l'aide de notre équipe de bénévoles qui a réalisé plus de 200 heures de travail pour compléter le plancher des combles en matériaux incombustibles et travaux de préparation en vue de simplifier la tâche des entreprises spécialisées. Les travaux concernaient les installations:

- des détections-incendie dans tout le bâtiment;
- d'un paratonnerre;
- l'isolation de la citerne;
- l'isolation du plafond, des parois et pose d'une porte anti-feu dans le garage.

Le coût de ces améliorations s'est élevé à fr 32'000.-. Relevons en outre que ces travaux ont été subventionnés à raison de 50 % par l'ECAI. Par ailleurs, l'appui financier de fr. 10'000.- octroyé par la Loterie romande ainsi qu'un don de fr. 500.- alloué par la Commune de Fleurier ont permis de diminuer sensiblement les charges. Les responsables de la Prise-Milord ont particulièrement apprécié le geste de ces généreux donateurs. Les travaux durèrent de l'automne 2000 au printemps 2002.

En mai 2003, la Loterie romande a octroyé un don de fr. 8'000.-. Les responsables de la Prise-Milord ont vivement apprécié cet appui financier qui diminuera de manière substantielle le coût occasionné pour l'amélioration du chauffage.

Pour clore cette rétrospective, il reste à relever les derniers importants travaux de rénovation qui nous tiennent particulièrement à cœur: il s'agit plus précisément de l'installation d'un nouveau chauffage central et le remplacement des fenêtres et porte d'entrée de l'appartement du gardien. Le coût est estimé à fr. 28'000.-.

Les entreprises spécialisées ont été informées de notre accord. Si tout va bien, les travaux devraient débiter dès le mois d'août prochain.

CONCLUSION

Voilà en résumé les différentes étapes qui ont jalonné ces vingt-cinq années. Nous souhaitons, par ce rapide aperçu, avoir réussi à faire revivre le développement de la Prise-Milord et à rappeler maints souvenirs heureux aux ami-e-s qui ont contribué à cette belle réussite.

Il nous reste encore à remercier de tout cœur tous ceux et celles qui se dévouent comme gardiens, dans les corvées de bois ou de nettoyage, qui s'occupent de l'intendance et de mille détails à régler.

Berg-Frei !

Le comité d'organisation



Magda Perrottet, Marie-Jeanne Matthey, Gabriel Cuany, Denis Brancucci, Barbara Béguin, Monique Cuany, Margrit Brancucci, Jacqueline Lutz, Dim Nguyen, Anne Frey, Paula Nguyen, Fabienne Guinchard (manque sur la photo Raymond Perroud)